



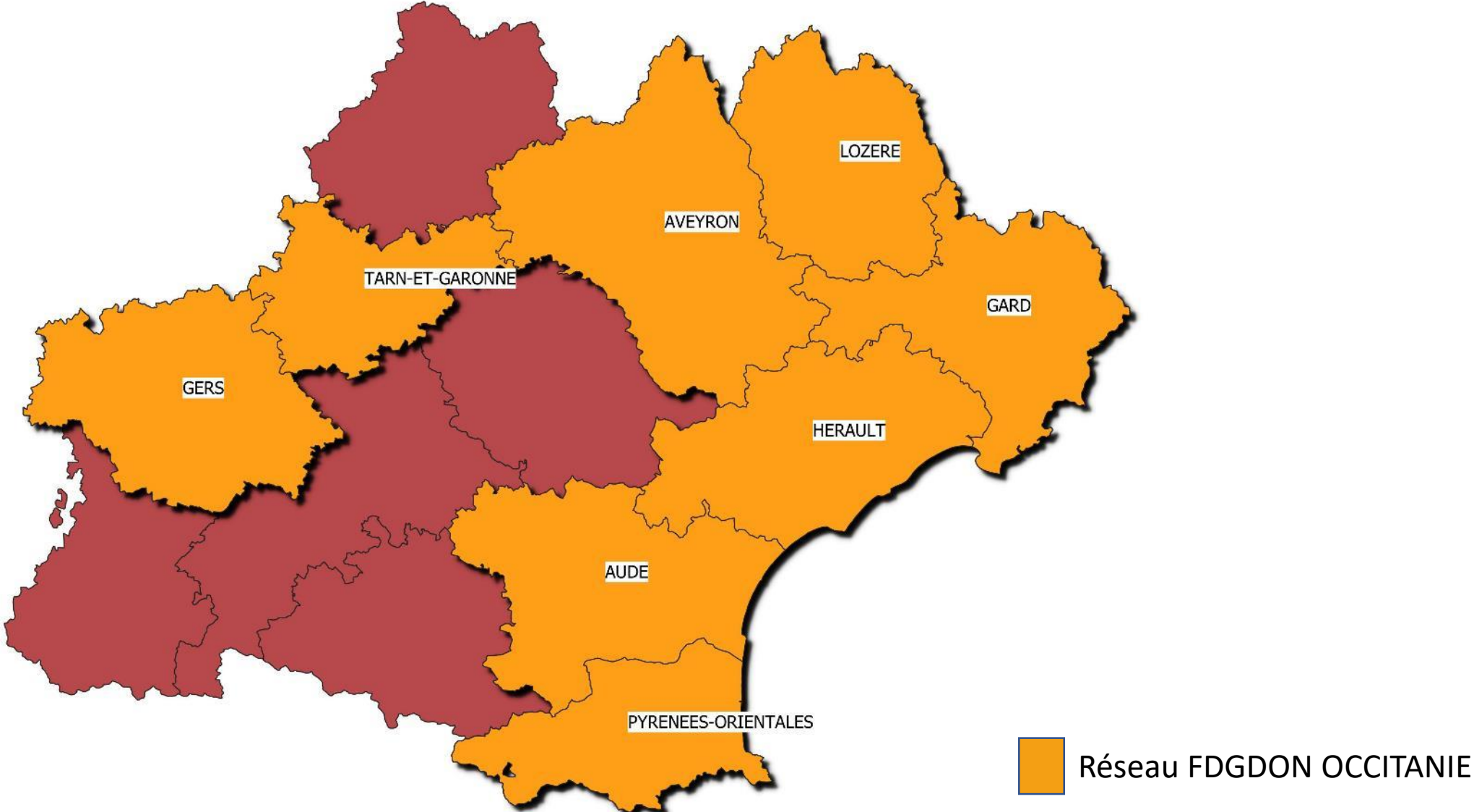
# La surveillance régionale flavescence dorée et son vecteur en Occitanie

**Prospection 2018**

**Prospectives 2019**

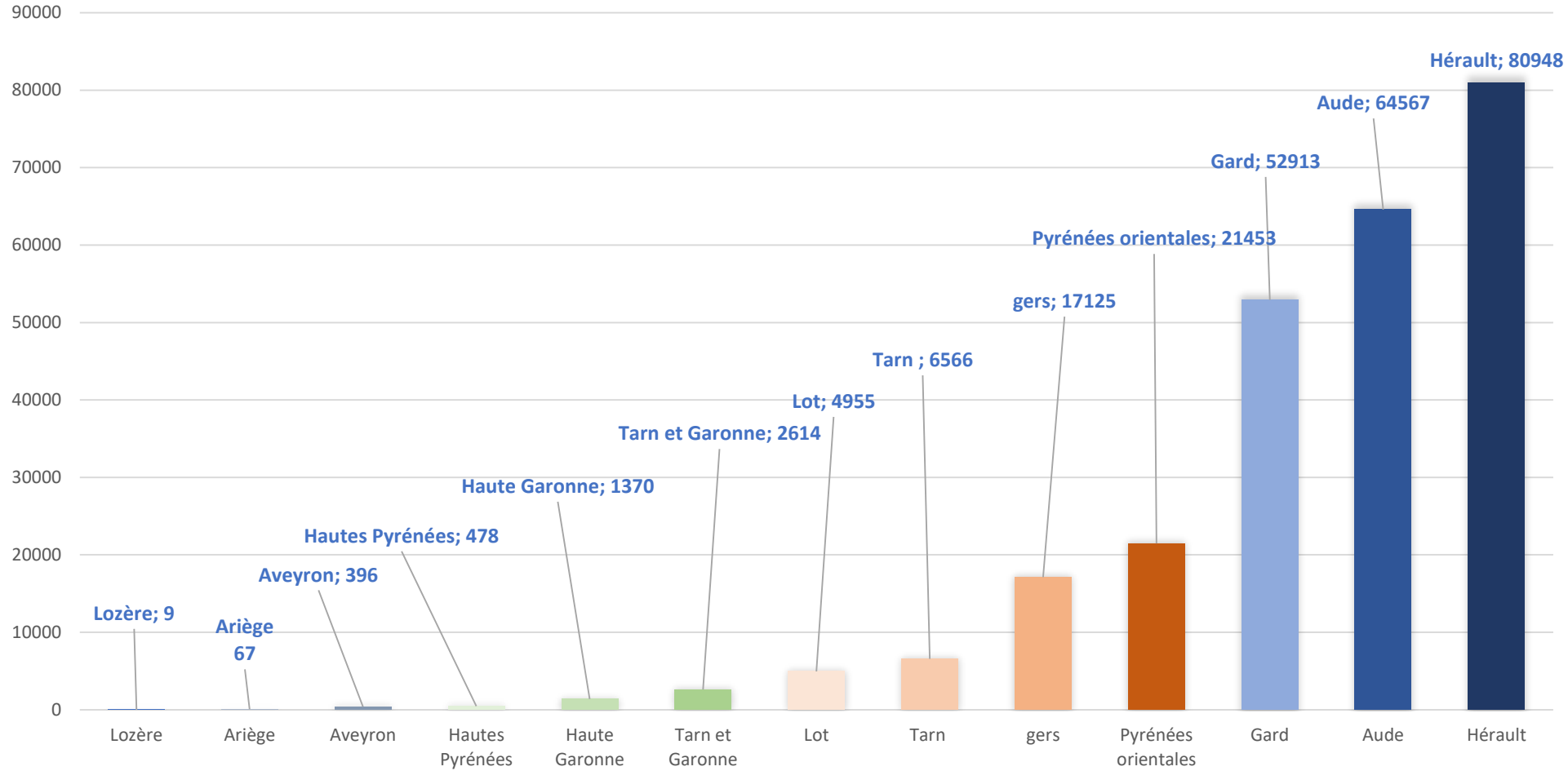


# Zones de surveillance



# Deux bassins de production

## VIGNOBLE EN OCCITANIE





## Un contexte sanitaire préoccupant

La maladie est présente partout sur la région ainsi que son vecteur.

Pas de connaissance exhaustive de la présence de la flavescence

La gestion de la flavescence dorée est contrainte par des particularités territoriales voire départementales

- Surfaces, caractéristiques et répartition des vignobles
- Destination des raisins (cuve-table)
- Systèmes économiques
- Historique de la maladie
- Populations de vecteurs
- Mode de gestion de la Flavescence dorée.



# Surveillance et prospections

- Les départements d'Occitanie ont des approches différentes de la surveillance et de la prospection.
  - Différence de situation et dimension des vignobles,
  - Historique des surveillances et de l'épidémiologie,
  - Mobilisation plus ou moins grande des filières professionnelles,
  - Positions de l'Etat différentes dans les deux ex régions LR et MP,



## **Aujourd'hui : ce qui fonctionne**

- Des FDGDON et des GDON actifs (bassin littoral)
- Une surveillance du vecteur par les FDGDON, GDON, Chambres, Viticulteurs etc,
- Des structures impliquées dans la lutte (bassin ouest)
- Un réseau de partenaires et de viticulteurs plus ou moins actifs selon les secteurs
- Des formations et de la diffusion d'information



## Inventaire des modes de gestion actuelle sur le territoire régional

**Un seul objectif, couvrir les zones de productions et assainir le vignoble des souches contaminées. Maitriser la maladie.**

Plusieurs méthodes selon les départements, résultats des historiques et des contraintes locales

Des départements dans lesquels la lutte est menée depuis plus de 25 ans par les groupements de viticulteurs (GDON) animés par un technicien de la structure départementale (FDGDON)

Des prospections rang par rang sur un pas de temps (3-4 ans) pour couvrir la totalité de la surface

Des prospections rang par rang avec constitution de GDON qui offrent une solution intermédiaire



## AUDE - HERAULT

- 57% des surfaces Occitanie soit plus de 150 000 Ha
- 29 GDON dans l'Aude (92%), 39 dans l'Hérault (50%) depuis plus de 25 ans
- Surveillance essentiellement par la profession, animation par un technicien FDGDON. Prospections des foyers, et sur signalement par le réseau des GDON et des agents de développement.
- Taux de prospection « élevée » rang par rang de l'ordre de 3% des surfaces , 20 à 30% en prospection « allégée » à la parcelle, le reste en surveillance générale.
- Contribution financière via les groupements et mise à disposition de temps de travail des GDON (180 jours producteurs en 2018 dans le 34 par exemple)

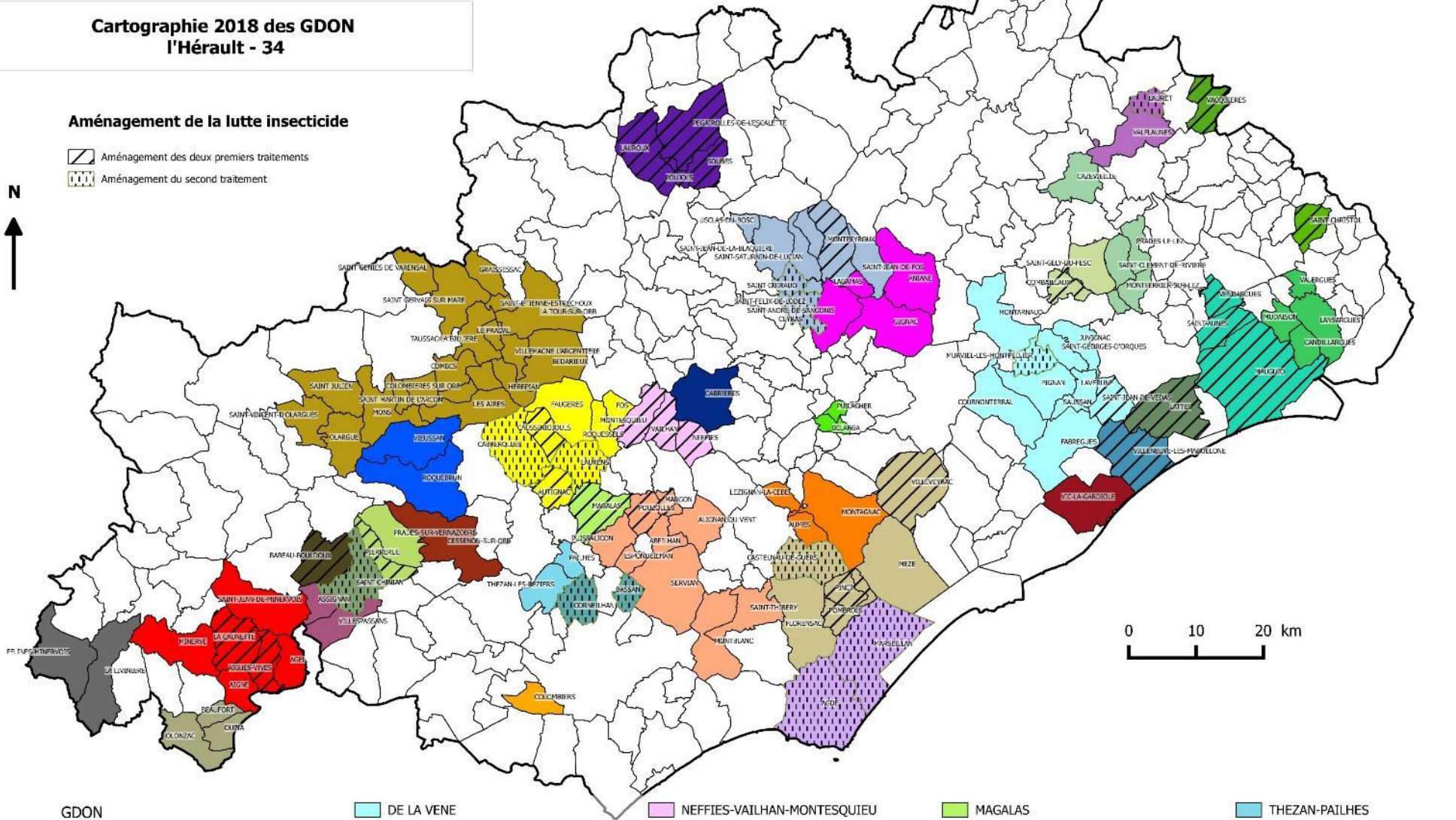




## Cartographie 2018 des GDON l'Hérault - 34

### Aménagement de la lutte insecticide

- Aménagement des deux premiers traitements
- Aménagement du second traitement



### GDON

- AIGUES-VIVES
- ASSIGNAN-VILLESPASSANS
- BABEAU-BOULDOUX
- BASSAN
- BEAUFORT-OLONZAC-OUPIA
- COLOMBIERS
- COTES DE THONGUE

- DE LA VENE
- EST MONTPELLIERAIS
- FAUGEROIS
- FLORENSAC-PINET-POMEROLS
- LA LIVINIÈRE-FELINES
- MARSEILLAN
- MONTAGNAC
- MONTPEYROUX-SAINT SATURNIN-SAINT FELI

- NEFFIES-VAILHAN-MONTESQUIEU
- PIERRERUE-PRADES
- PRADES-LE-LEZ
- ROQUEBRUN-VIEUSSAN
- SAINT-CHRISTOL
- TOURS ET TERROIRS
- VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- VALFLAUNES LAURET

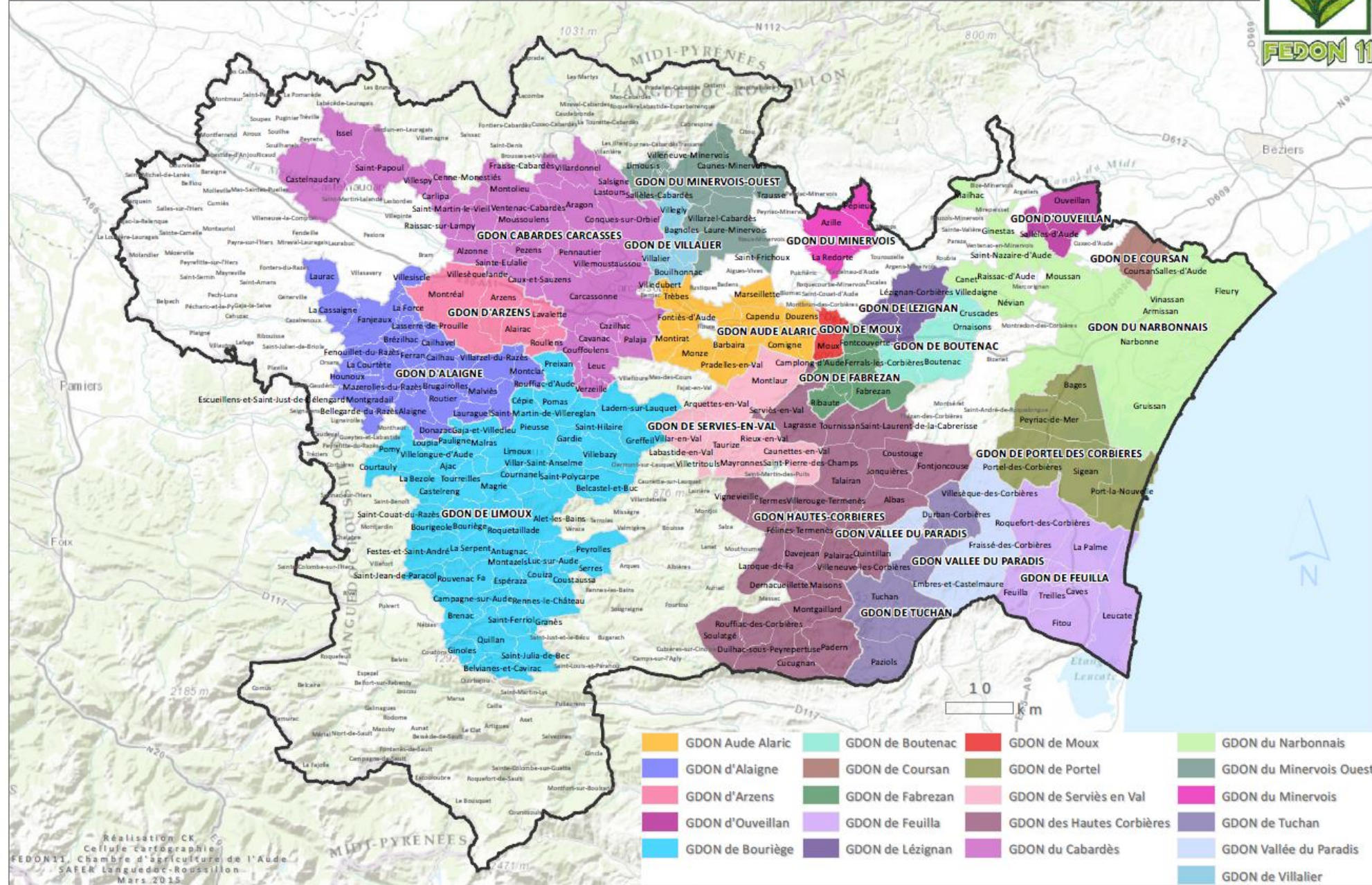
- MAGALAS
- VIC-LA-GARDIOLE
- COMBAILLAUX
- VACQUIERES
- DE L'ESCALETTE
- DE CAUSSE
- CABRIERES
- SAINT-CHINIAN

- THEZAN-PAILHES
- DU PAYS DE L'OR
- CESSENON-SUR-ORB
- SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ
- DE LA HAUTE VALLEE DE L'ORB
- PUILACHER BELARGA

# G DON

(Groupement de Défenses Contre les Organismes Nuisibles)

Aude





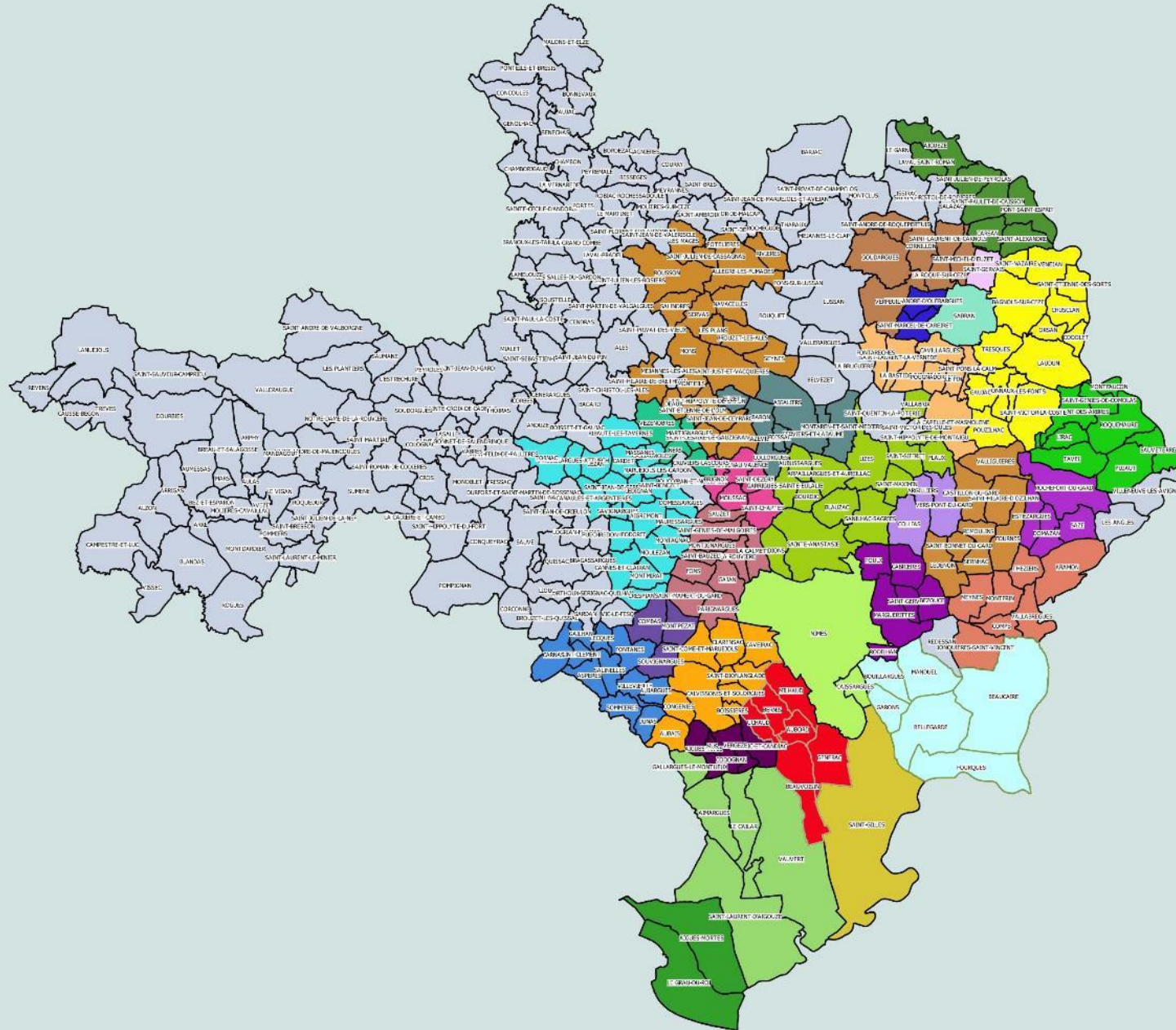
## **GARD**

- 21% du vignoble régional , 54 000 ha
- Surveillance « élevée » de 14% du vignoble;
- Forte participation des producteurs regroupés en 31 GDON (68% du vignoble)
- Prospections programmées par les GDON, coordonnées et encadrées par la FEDON, réalisées par les saisonniers et par les producteurs volontaires
- 996 jours producteurs en 2018
- Contribution financière professionnelle de 5€/ha appelée par les GDON



# Les Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Gard 2018

Réalisations : FDGDON Gard  
Date : Décembre 2018



GDON

-  GDON basse vallée du Gardon
-  GDON de l'Aqueduc
-  GDON la Madone
-  GDON de St Gilles
-  GDON des Galets
-  GDON Camp de César
-  GDON du pont du Gard
-  GDON Gardolens
-  GDON la Courme Narenque
-  GDON de Briançon
-  GDON les Costières du Vidourle
-  GDON les Gladiateurs
-  GDON Sable de Camargues
-  GDON de Sabran
-  GDON du Sommierois
-  GDON St Marcel de Careiret
-  GDON de Banière
-  GDON Costière Camargue
-  GDON des Circulades
-  GDON du Nord Gard
-  GDON Héraclès
-  GDON Saint Gervais
-  GDON des Tourettes
-  GDON du Vaunage
-  GDON du Buffalon
-  GDON De L'Uzège
-  GDON des Capitelles
-  GDON Piemont des Cévennes
-  GDON Nîmes et ses collines
-  GDON Val de Cèze



## **PYRENEES-ORIENTALES**

- 8% du vignoble régional, 22 000 ha
- 70 à 80% en « surveillance élevée » cartographie et organisation rodée
- Contribution professionnelle 1,5€/ha, via les groupements
- Les prospections programmées, coordonnées et réalisées par le personnel de la FDGON avec un appui des viticulteurs (GDON)
- 102 jours producteurs en 2018



## TARN ET GARONNE

- 1% du vignoble régional (partie Fronton incluse)  
petites parcelles dispersées, souvent en collines,  
filets sur raisin de table
- Réalisée par la FDGDON (sauf Fronton) avec usage de Quads (gain sur  
qualité, vitesse prospection et rapidité déplacements inter parcelles)
- Tarn et Garonne (hors Fronton) : 1 897 ha



AVEYRON, ARIEGE, Haute GARONNE, GERS, LOT, LOZERE, Hautes PYRENEES, TARN,

14.5% du vignoble d'Occitanie.

la prospection est réalisée (jusqu'en 2018) sur un quart du vignoble par an sur 4 ans par les ODG, Syndicat, chambres d'agricultures, Etc

Appel de cotisation auprès des producteurs (ODG, Syndicat, Etc.) et participation de l'Etat au prorata des surfaces surveillées

- Ariège : Association des vigneron Ariégeois : 68 ha
- Aveyron : FD vins de qualité Aveyron : 292 ha
- Haute-Garonne-et-Tarn et Garonne : AOC Fronton : 2 400 ha
- Lot : AVD Lot : 2 406ha
- Tarn : Maison des vins de GAILLAC : 3 152 ha
- Gers : chambre d'agriculture : 3 850 ha

# Définir la surveillance au sein du Plan d'action Régional flavescence dorée qui sera présenté le 22 mai au CROPSAV OVS-CRA-COOP de France-Syndicats-ODG et tous les partenaires de la filière viticole

- Quelle fréquence de surveillance exhaustive : 2, 4, 6 ans ?  
Avec quels moyens : financiers, humains  
Quelles organisations collectives
- Définir un taux annuel réaliste de « surveillances élevées » du vignoble dans chaque département.
- Méthodes de « surveillances élevées » à prioriser sur certains secteurs (zones de foyers, zones d'aménagement de la lutte insecticide, zones de confusion vers de la grappe, conversion AB, pépinières etc. ....)





**FREDON** Occitanie



**Merci pour votre attention**